



Groupement neuchâtelois des sports de neige

Saison 2025 – 2026

Module de perfectionnement ski – snowboard

Grimentz – NE GNSN1.2026

Date	Vendredi 16 janvier (soir) au dimanche 18 janvier 2026.	
Lieu	Grimentz, Hôtel Alpina.	
Nuitées	2 nuitées avec petit-déjeuner et repas du samedi soir. <i>Attention : le repas du vendredi soir, n'est pas compris dans l'arrangement forfaitaire.</i>	
Programme	Théorie et pratique selon directives Swiss Snowsport et J+S.  Ce module de perfectionnement s'adresse à tous ceux qui sont astreints à renouveler leur reconnaissance Swiss Snowsports ou J+S, ou simplement soucieux de rester à la page.  Le cours est officiellement ouvert le samedi matin au déjeuner à 7h30. Le programme ainsi que la répartition des classes seront affichés le vendredi soir.	
Tarif <b>indicatif, susceptible de changer</b>	Frais de cours + 2 repas de midis	225
	Hôtel	180
	Abonnement	90
	<b>Total</b>	<b>495</b>
Inscription et paiement	<b>Le délai d'inscription est fixé au lundi 29 décembre 2025.</b> Le paiement doit être effectué au plus tard le <u>9 janvier 2026</u> .	
Toutes les informations pratiques se trouvent dans les conditions générales, ci-après.		



Groupement neuchâtelois des sports de neige

## Conditions générales :

Inscription : Les inscriptions sont ouvertes dès à présent, en ligne, via le site [www.gnsn.ch](http://www.gnsn.ch) («formation continue», « inscriptions »).

Lors de votre inscription, vous recevrez une confirmation automatique. Si vous n'avez pas reçu cette dernière, veuillez contacter [valerie.barbezat@gnsn.ch](mailto:valerie.barbezat@gnsn.ch).

Facturation : Aucune facture n'est adressée, à vous de faire l'addition, selon les options choisies.

Nous vous rendons attentifs que nous nous engageons auprès de l'hôtel, des restaurateurs et des remontées mécaniques pour organiser ce week-end. **Dès votre inscription, vous vous engagez à payer le cours.**

Réduction : Une réduction de CHF 40.- pour les membres GNSN.

Paiement : **Coordonnées bancaires :**  
Banque Cantonale Neuchâteloise, 2001 Neuchâtel  
CCP 20-136-4, GNSN, 2525 Le Landeron  
IBAN CH 22 0076 6000 H048 3660 9 - **Motif : Grimentz 2026**

Remarque : **Le cours snowboard n'aura pas lieu, si le nombre d'inscriptions est inférieur à 6 personnes.**

Assurances : Chaque participant s'engage à être couvert individuellement en responsabilité civile et contre les accidents, y compris non professionnels. Le GNSN décline toute responsabilité en cas d'accident, dans la mesure autorisée par la loi. **En cas de désinscription au cours par le participant pour une raison qui lui est inhérente, aucun remboursement ne sera effectué, même pour cause de maladie. La conclusion d'une assurance « frais d'annulation » est donc recommandée.**

Annulation : Si le cours devait être annulé par le GNSN pour des raisons qui échappent à son contrôle (p.ex. COVID), le Groupement ne pourra pas être tenu responsable d'un éventuel dommage causé aux participants. Les frais déjà payés pour le cours annulé seront remboursés, à l'exception d'un montant de CHF 20.- pour les frais administratifs. Les règles en vigueur concernant les reconnaissances au moment d'une éventuelle annulation du cours seront applicables.

Info org. :	Regula Zwygart	<a href="mailto:regula.zwygart@gnsn.ch">regula.zwygart@gnsn.ch</a>	079 705 27 84.
Info adm. :	Valérie Barbezat	<a href="mailto:valerie.barbezat@gnsn.ch">valerie.barbezat@gnsn.ch</a>	079 359 79 20.
Info techn. :	François Vermeulen	<a href="mailto:francois.vermeulen@gnsn.ch">francois.vermeulen@gnsn.ch</a>	079 639 14 82.

**Récépissé**

Compte / Payable à  
 CH22 0076 6000 H048 3660 9  
 Groupement Neuchâtelois des Sports de  
 Neige  
 2525 Le Landeron

Payable par


Monnaie    Montant

CHF	

Point de dépôt

**Section paiement**



Compte / Payable à

CH22 0076 6000 H048 3660 9  
 Groupement Neuchâtelois des Sports de Neige  
 2525 Le Landeron

Payable par


Monnaie    Montant

CHF	